

**REPUBLIQUE DU SENEGAL
ASSEMBLEE NATIONALE
X ème LEGISLATURE**

**Question d'actualité posée au Gouvernement par le
Député Iba Der THIAM et relative aux vols de
bétail.**

Les vols de bétail prennent, de plus en plus, une allure terrifiante.

Ce fléau que nous a légué le défunt régime donne l'image d'une organisation mafieuse, ayant des ramifications, aussi bien dans les milieux de la Boucherie que chez certains éléments des Forces de l'Ordre et des milieux judiciaires marginaux, qui ne sont pas représentatifs des Corps auxquels, ils appartiennent, Corps connus pour leur intégrité et leur rigueur morale.

L'Etat ne devrait-il pas déclarer, officiellement, la guerre à ce cancer qu'est le vol de bétail et la scénographie burlesque qu'il dessine, en mobilisant des troupes d'élite, dotées d'un matériel adéquat et chargées, en 3 mois, d'éradiquer cette maladie ?

Ne faudrait-il pas, dans le même mouvement, reconsidérer la Législation, pour accuser de recel, les bouchers complices et aggraver, fortement, les pénalités applicables à ce genre d'activités ?